

PÉDICURE-PODOLOGUE DIPLÔME D'ÉTAT

FORMATION



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- La formation conduisant au Diplôme d'État de Pédicure-Podologue vise à l'acquisition de compétences pour répondre aux besoins de santé en réalisant notamment des soins de première intention, relatifs aux pathologies et aux manifestations locales et non systémiques liées au pied.
- Professionnel de santé, le pédicure-podologue prescrit, confectionne ou adapte des dispositifs médicaux podologiques externes.
- Le pédicure-podologue réalise des activités en matière de prévention, de formation, d'encadrement, d'éducation et de recherche.



35 étudiants
par an et par promotion



3 ans
de formation

CONTENU DE LA FORMATION

La formation est structurée en **6 domaines** de savoirs organisés en **59 Unités d'Enseignements (UE)** et **validés par 180 crédits de formation E.C.T.S.** (European Credits Transfert System)

FORMATION PRATIQUE

Chaque semestre comprend un enseignement pratique. Cet enseignement est réalisé auprès de patients au sein de la clinique pédagogique de l'école Rockefeller. Les étudiants réalisent également des stages dans des services de soins hospitaliers.

DOMAINES DE SAVOIR

Les Unités d'Enseignements contribuent à l'acquisition des compétences professionnelles de pédicure-podologue.

Elles sont organisées en 6 domaines :

1. Sciences physiques, médicales et biologiques
2. Sciences humaines, sociales, droit et gestion
3. Sciences et fondements de la pédicure-podologie
4. Pratiques cliniques et thérapeutiques en pédicure-podologie
5. Méthodes et outils de travail
6. Intégration des savoirs et développement professionnel du pédicure-podologue

ACCÈS À LA FORMATION

DUREE DE LA FORMATION

3 ans (6 semestres)

FORMATION PRATIQUE

Chaque semestre comprend un enseignement pratique.

Cet enseignement est réalisé auprès de patients au sein de la clinique pédagogique de l'école Rockefeller. Les étudiants réalisent également des stages dans des services de soins hospitaliers.

REPARTITION DES ENSEIGNEMENTS

- **2 028** heures de formation théorique et pratique.
- **1 170** heures de formation clinique.
- **2 202** heures de travail de l'étudiant.

L'ensemble, soit **5 400 heures**, constitue la charge de travail

de l'étudiant, incluant le travail personnel guidé.

INSCRIPTION SELECTION

Pour les **candidats en poursuite d'études** la sélection se fait sur dossier via la plateforme **Parcoursup**.

Pour les **candidats en reconversion professionnelle** la sélection se fait sur dossier via un téléchargement sur le **site internet de l'École Rockefeller**.

SECTEUR D'ACTIVITE

- L'exercice de la profession est soumis à l'inscription au tableau de l'ordre national des pédicures-podologues.
- Le pédicure-podologue exerce essentiellement en cabinet libéral, dans les réseaux ou dans des cabinets ou maisons de santé pluridisciplinaires.
- Le pédicure-podologue peut également être salarié dans un établissement de santé.

CONTACT
04 78 76 52 48

www.ecole-rockefeller.com

